



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

COMMUNE DE VIGOULET-AUZIL

PERIODE 2015-2018

SOMMAIRE

- ***PREMIER CHAPITRE : État des lieux***
- ***DEUXIEME CHAPITRE : Diagnostic***
- ***TROISIEME CHAPITRE : Projet Éducatif territorial***
- ***QUATRIEME PARTIE : Modalités d'évaluation***
- ***SIGNATURES***
- ***ANNEXES***

Premier chapitre

Etat des lieux initial

1. Présentation de la commune

1.1. Préambule

Vigoulet-Auzil compte à ce jour 974 habitants selon le registre communal, située dans l'unité urbaine de Toulouse, sur les coteaux sud du Lauragais. Elle fait partie de la Communauté d'agglomération du SICOVAL.

L'habitat y est plutôt dispersé et résidentiel, entouré de champs cultivés et de bois. La population active quitte quotidiennement la commune pour aller travailler aux alentours : Toulouse, Labège, Colomiers...

La population est vieillissante comme dans la plupart des villages des coteaux.

Une étude réalisée en fin 2014 (Dessin De Ville) a fourni les données de l'état des lieux utilisés dans ce document sur la situation de la commune.

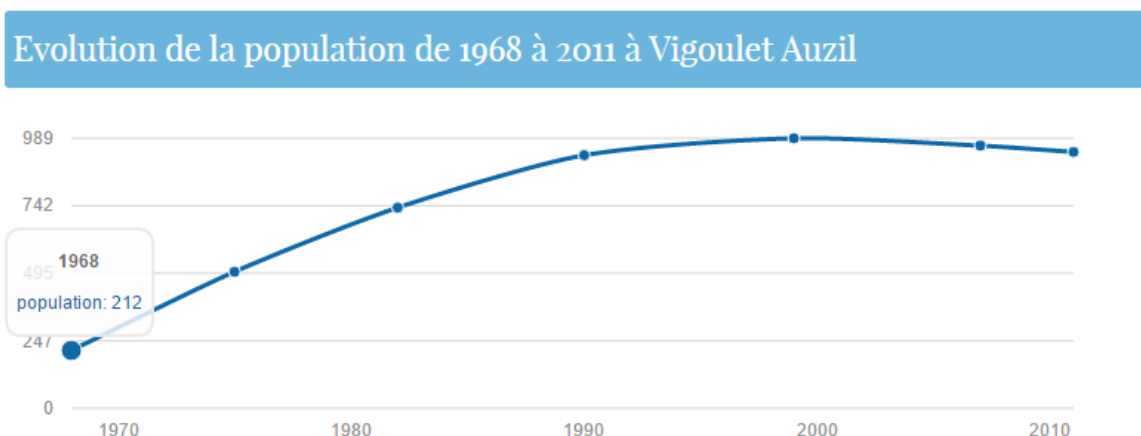
Le territoire de la commune de Vigoulet-Auzil est d'une superficie de 346 ha sur lequel 50 % est déjà urbanisé.

L'urbanisation à venir va devoir s'organiser vers une densification raisonnée des zones déjà construites et des "dents creuses". La révision du P.L.U devra respecter un équilibre entre le renouvellement urbain et le développement durable, notamment en préservant les paysages et les espaces agricoles et naturels.

Une réorganisation du développement de la commune doit donc être engagée et des règles doivent être redéfinies pour préserver le cadre paysager de la commune tel qu'elle le souhaite.

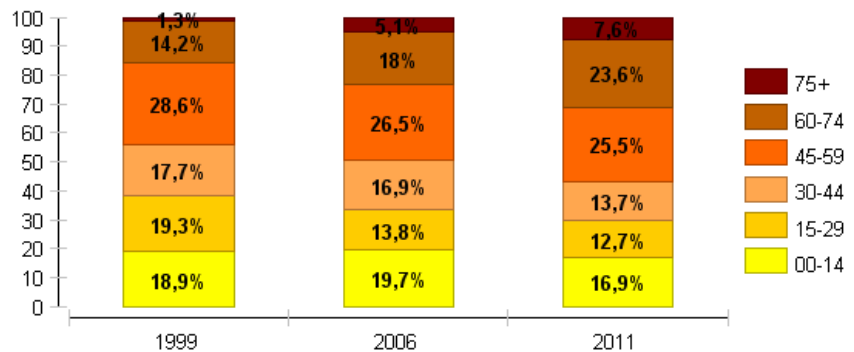
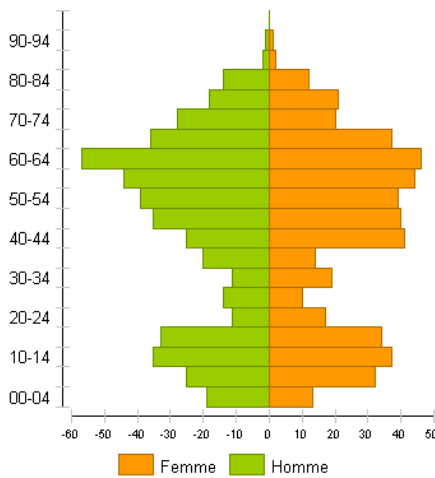
1.2. Démographie de la commune

La démographie de la commune a connue une forte augmentation au cours du dernier tiers du siècle passé (de 1968 à 2000). Elle a ensuite suivi une phase de plateau entre 900 et 1.000 habitants du fait de l'absence de terrain offert à la construction.



Cette phase d'immobilisme s'achèvera avec le nouveau PLU dont les éléments sont précisés au point suivant.

Outre une stabilisation de sa population la commune a aussi vu celle-ci vieillir progressivement selon la pyramide des âges et la répartition par tranche d'âges ci-dessous.



Source : INSEE, Recensement de la population

Source : INSEE, Recensement de la population

1.3. Les grandes orientations d'urbanisme

Pour maintenir :

- le dynamisme démographique nécessaire au développement du village,
- conforter son identité villageoise et son ambiance, facteurs de lien social,
- améliorer l'offre de proximité à destination des habitants,
- et préserver la cohésion sociale et la mixité existante,

Les habitants de Vigoulet-Auzil avec l'aide de leurs élus définissent une politique de développement, dans un souci de maîtrise et de cohérence urbaine tout en s'assurant de maintenir une nécessaire protection du paysage qui forme l'élément important du cadre de vie.

La commune prévoit une progression mesurée de son développement démographique pour atteindre une population d'environ 1.290 habitants à l'horizon 2025. Cette évolution représente en moyenne un apport d'environ 30 habitants par an.

Cette perspective de développement verra sa réussite à travers un développement de l'habitat, lequel devra être mené dans une logique en lien avec le P.L.H (Programme Local de l'Habitat) élaboré par la Communauté d'Agglomération du Sicoval dont la commune de Vigoulet-Auzil fait partie.

Aujourd'hui pour assurer le développement souhaité, la commune s'est fixée les objectifs suivants :

- Développer et réorganiser l'urbanisation du village pour créer un véritable centre,
- Veiller à la bonne utilisation des terrains communaux existants,
- Arrêter l'étalement urbain et s'engager dans un développement urbain bien regroupé autour du noyau historique et administratif, à proximité des services au public : mairie, église, crèche, école, centre culturel,
- Réduire la consommation foncière et protéger les espaces naturels et agricoles,

- Développer et soutenir les activités sociales, culturelles et sportives,
- Préserver la continuité des "couloirs écologiques" (trame vert et bleu) et des allées boisées dans le but de développer les parcours alternatifs,
- Assurer le maintien en toute autonomie des anciens de la commune par un habitat adapté qui serait également à vocation de mixité sociale,
- Créer des réserves foncières.

Ces actions permettront de :

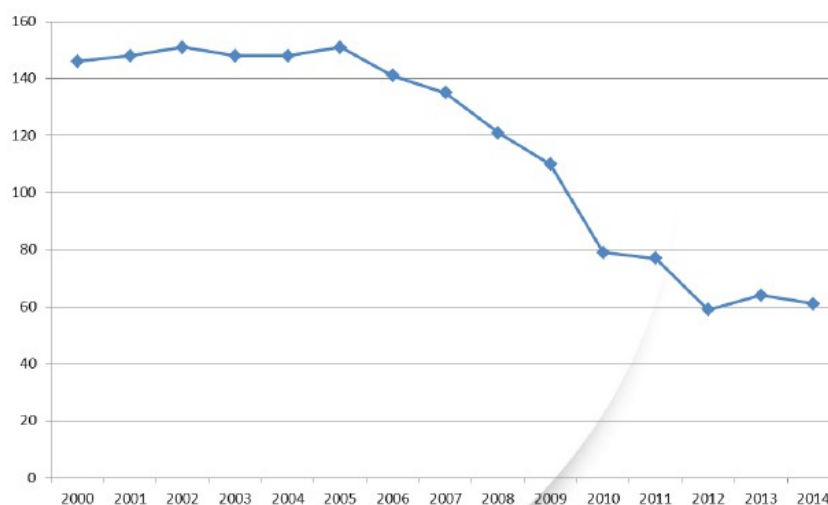
- Accueillir des nouveaux habitants et donc de nouveaux enfants.
- maintenir la dynamique du village-centre,
- préserver la qualité du paysage environnant, tout en cherchant à affirmer l'assise du village sur le territoire communal,

Parallèlement, des actions sont à mener pour :

- Assurer des liens sécurisés entre le village centre et l'ensemble des quartiers de la commune et renforcer l'éclairage public,
- Rapprocher du centre du village les différents quartiers en sécurisant les grands axes,
- Développer des équipements, notamment un dispositif d'assainissement plus respectueux de l'environnement, et des services, de manière à répondre aux besoins de la population actuelle et future,
- Préserver le cadre paysager et les cônes de « vue », conformément au plan de « Dessin de Ville ».

2. Périmètre du PEDT

L'école de Vigoulet accueillait à l'origine les enfants de Vigoulet-Auzil et de Rebigue (commune voisine). L'effectif scolaire était alors compris entre 140 et 160 enfants jusqu'à 2006. A partir de 2006, les enfants de Rebigue ont été progressivement scolarisés sur l'école de Pechabou. L'effectif restant scolarisé à Vigoulet-Auzil s'est vu restreint à un nombre compris entre 60 et 80 enfants, avec une légère décline que l'on peut associer au vieillissement de la population de la commune.



En 2013, un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) a été créé entre les deux communes voisines que sont Vigoulet-Auzil et Vieille-Toulouse.

Les écoles du RPI de Vigoulet-Auzil/Vieille-Toulouse bénéficient d'un environnement naturel très favorable à l'épanouissement de l'enfant.

Le territoire ne se situe pas en zone d'éducation prioritaire.

Horaires de l'école :

- matin y compris le mercredi de 8h45 à 11h45

- l'après midi sauf mercredi de 13h30 à 15h45

Aujourd'hui, l'école publique est une seule entité répartie sur deux sites. La direction est assurée par une seule personne qui enseigne en classe de primaire sur Vigoulet-Auzil.

Les locaux de Vigoulet-Auzil accueillent les classes des cours élémentaires et des cours moyens, avec un effectif pour l'année 2014-2015 de 66 élèves.

Répartition des classes pour cette même année scolaire:

CE1 : 19 élèves

CE2/CM1 : 20 élèves

CM1/CM2:22 élèves

La prévision des effectifs pour 2015/2016 est en légère augmentation pour l'école de Vigoulet-Auzil.

3. Ressources du territoire pour la mise en œuvre du PEDT

3.1. Équipement culturel :

- une bibliothèque créée en 1999, l'association « Vigoulet aux livres » a pour objet, de contribuer au développement, à la gestion et à l'animation de la médiathèque dans le cadre d'une convention établie avec la mairie de Vigoulet-Auzil.

Elle est ouverte : lundi de 14h/16h, mardi de 10h/12h, mercredi de 16h/18h, jeudi 15h30/17h30, vendredi 17h/19h, samedi 10h/12h.

L'équipe des bénévoles organise plusieurs animations tels que des expositions, des animations pour les enfants de l'école, des ateliers d'écritures...

Un grande pièce adaptée à la petite enfance a été aménagée.

- une salle culturelle mis à disposition pour plusieurs activités ;

- piano/guitare
- chant lyrique
- conférences (association les 4 vents)
- gi gong
- Yoga
- gymnastique
- danse
- cinéma : chaque mois, un nouveau film est projeté et un film spécialement dédié aux enfants pendant les vacances

3.2. Équipement sportif.

- un terrain de foot ; où des équipes du « club de sport des coteaux » viennent s'entraîner.
- un terrain de basket synthétique ouvert à tous.
- deux terrains de tennis
- une salle des associations attenante à la mairie.
- un terrain de pétanque
- des structures équestres : bien qu'aujourd'hui indépendants, les trois centres équestres poursuivent leur développement et perpétuent l'aventure équestre sur Vigoulet-Auzil

3.3. Établissement scolaire



L'école est située au centre de la commune. Elle est composée de trois bâtiments indépendants situés sur un terrain arboré dont les enfants profitent à chaque récréation, comprenant un terrain de sport en sol souple.

Les locaux sont répartis de la manière suivante :

- les anciens locaux de l'école maternelle pour une superficie de 490 m², actuellement inoccupés par le temps scolaire et utilisés pour le temps périscolaire
- le réfectoire,
- l'école primaire, avec 3 vastes classes,
- une pièce aménagée en bibliothèque et espace de jeux utilisée par l'ALAE, surmontée d'une autre pièce à l'étage, utilisée pour les cours de batterie de l'ACSELVA.
- un bâtiment de type préfabriqué, dans lequel s'exercent les activités sportives, pour une superficie de 78 m².

- deux grandes cours de récréation
- un préau

4. Activités périscolaires et projet éducatif déjà existants

4.1. Activités périscolaires (dispositifs existants)

- **ALAE.** Depuis la rentrée 2014, la garderie municipale a disparu et a été remplacée par une structure type ALAE.

- encadrement : cinq employés municipaux (BPJEPS ou BAFA ou CAP petite enfance)
- fréquence et durée : chaque matin de classe, de 7h45 à 8h35 et chaque soir de 15h45 à 18h30
- lieu : salle de jeu et bibliothèque, locaux de la maternelle ou la cour de l'école.
- nombre d'enfant en moyenne : de 4 le matin et de 26 le soir

- **Surveillance de la pause méridienne**

- encadrement : employés communaux
- fréquence et durée : chaque jour de classe, de 11h45 à 13h20 (deux services de cantine)
- lieu : locaux de la maternelle, cour de récréation, préau..
- Nombre moyen d'enfants mangeant à la cantine : 59

L'accueil des enfants par les enseignants a lieu 10 minutes avant les cours.

4.2. Projet éducatif (dispositif existant)

Un projet éducatif a déjà été élaboré en 2014, en partenariat avec la Municipalité et les parents inscrits à la commission école et les parents d'élèves délégués, dans lequel les parents et les enfants ont pu exprimer leur souhait, la municipalité en a tenu compte en recrutant une directrice BPJEPS et deux animateurs BAFA.

1) des dispositifs structurants

° un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) dépend du SICOVAL, il accueille les enfants le mercredi après midi et durant les vacances scolaires....

° un « Contrat Enfance Jeunesse » (CEJ) a été signé en 2014 avec la Caisse d'Allocation Familiale ; il doit être renouvelé à son échéance (2017).

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 7h45 à 8h45	<i>Effectif moyen</i>	4	5	2	4	4
Midi 11h45 à 13h35	<i>Effectif moyen</i>	58	59		59	59

Soir 15h45 à 18h30	<i>Effectif moyen</i>	24	31		30	28
--------------------------	---------------------------	----	----	--	----	----

Deuxième partie

Diagnostic 2015

1. Identification des besoins

1.1. Besoins et ressources identifiés par la commune - activités actuellement réalisées sur 2014-2015

	Besoins éducatifs dans la commune	activités actuellement réalisées sur 2014-2015
Éducation sportive	Certains sports sont méconnus parce que non représentés localement	<ul style="list-style-type: none"> - Associations sportives à Vigoulet-Auzil : football « Club des Coteaux », poney club, tennis. - Des activités de Cross-cricket, Foot, judo proposé par un intervenant extérieur... - Installations sportives à proximité de l'école : complexe sportif avec terrain multisport, terrain de tennis, stade, salle des associations ...
Éducation artistique (théâtre, musique, danse, arts plastiques, etc)	Développer l'accès pour tous aux activités culturelles, à la danse, le théâtre, la musique... Développer la fréquentation de la bibliothèque par les enfants et les adolescents en dehors du temps scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> - des ateliers de théâtre, de cirque, de création artistique - un atelier « autour du recyclage et développement durable » - Un atelier ludique autour de l'anglais et du portugais - conception d'une BD, - Construction de Monsieur Carnaval - chants, photos, et guitare avec un intervenant.
Autre (ex. jeux de société, littérature, ateliers scientifiques, etc)	Renforcer le lien intergénérationnel et mettre en valeur la transmission des savoirs et des savoirs-faire.	<ul style="list-style-type: none"> - Un intervenant bénévole, ingénieur à la retraite pour des ateliers autour des énergies renouvelables - des activités ludiques tel que billard indien, bridge, échecs....

1.2. Besoins identifiés par l'équipe pédagogique, en lien avec le projet d'école

Compétences à renforcer de façon prioritaire (en lien avec le socle)	Besoins repérés en lien avec le projet d'école	Propositions d'activités éducatives ou d'actions susceptibles de contribuer à la réussite des élèves.
Maîtrise de la langue	Difficultés de passer de l'oral à l'écrit. Travailler l'expression orale	Activités en bibliothèque Atelier théâtre Projet d'écritures Création d'un journal Blog en lien avec les TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)
Vivre ensemble	Le respect des règles de vie, le respect de l'autre Le partage et le lâché prise	Sports collectifs Jeux de société Lien avec les autres : intergénérationnel
Ouverture culturelle	Manque de références culturelles	Activités culturelles périscolaires Ouverture des langues étrangères avec des ressources locales (parents) Expression corporelle

2. Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT:

- [**le vivier limité des intervenants culturels** : Vigoulet-Auzil est situé en zone péri-urbaine et sub-rurale; très peu d'artistes y séjournent, très peu souhaitent y intervenir vu l'éloignement de leur domicile ; lorsque c'est le cas, ils demandent des frais de transport élevés qui s'ajoutent à leur rémunération. Le coût des interventions s'en trouve considérablement alourdi. Nous tenons compte de cette contrainte en étalant les interventions sur l'année scolaire.
- [**Le manque d'animateurs sportifs salariés dans les clubs sportifs locaux** : A Vigoulet-Auzil, comme dans la plupart des villages ruraux, l'animation et l'entraînement dans les clubs sportifs locaux fonctionnent avec des bénévoles ; la plupart du temps, ce sont des jeunes étudiants qui ne sont pas disponibles en fin de journée pour intervenir dans notre école.

Souvent, l'association est volontaire mais ne peut répondre positivement, faute d'animateur disponible. Nous devons donc nous priver de ces activités-là, pourtant fort intéressantes.

3.A propos des NAP (nouvelles activités périscolaires)

Avec le souci de toujours bien faire, l'équipe d'encadrement se doit de respecter les objectifs généraux du projet pédagogique.

Les objectifs opérationnels sont mis en action, en proposant un programme d'activités variées.

Ce programme d'activités s'établit sur 3 axes : axe Scientifique et technique, axe culturel et d'expression, et axe socio-sportif.

A propos des tarifs :

En ce qui concerne les tarifs, ils tiennent compte du quotient familial donné par la CAF. Ils sont réduits de 10 % à partir du 2eme enfant. (voir annexe)

Les tarifs seront revus chaque année et soumis au vote du conseil municipal.

Troisième partie

Le Projet Educatif Territorial

1. Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires .

Développer la politique éducative communale en s'appuyant sur une bonne organisation du temps périscolaire et avec les objectifs suivants :

- réduire des inégalités d'accès des enfants et des jeunes aux savoirs, à la culture et au sport est une des missions de la commune,
- Apporter une réponse de qualité aux questions d'organisation du temps et de la vie familiale fait partie intégrante de l'amélioration du cadre de vie dans notre village
- proposer une offre éducative de qualité peut favoriser l'arrivée de nouvelles familles sur notre commune.
- Favoriser le développement harmonieux, la réussite scolaire, l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et l'apprentissage de la vie sociale
- permettre aux enfants de cultiver des valeurs citoyennes relevant du « vivre ensemble » telles que le respect et l'écoute de l'autre, au travers d'activités sportives ou culturelles et de jeux collectifs,
- permettre aux élèves de se découvrir des compétences et des centres d'intérêt nouveaux, sources d'épanouissement grâce aux activités périscolaires (sports, arts, culture, etc.),
- Mieux articuler les différents temps de vie de l'enfant (le temps scolaire, le temps péri éducatif)
- Garantir une continuité éducative entre le projet d'école et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire

Pour concrétiser ce PEDT, la mairie de Vigoulet-Auzil a consulté :

- les enseignants de l'École,
- les parents d'élèves délégués,
- les personnes représentatives des ressources du territoire (associations sportives ou culturelles),
- toutes les personnes ayant des passions ou des savoir-faire à partager.

Ensemble, ces acteurs forment un cadre fédérateur dans le but de mobiliser toutes les ressources du territoire.

2. Structuration de la prise en charge des enfants de l'école sur les temps péri et extrascolaire

OBJECTIFS	Actions, activités retenues	Public visé (maternelle/ cycle 2/cycle 3)	Nombre d'élèves (indicatif)	encadrement* ressources mobilisées
Temps périscolaire du matin	un ALAE, géré par la commune.	Tous cycles	4 enfants en moyenne	deux employées communales dont une diplômée de 7h45 à 8h35
Temps périscolaire de la pause méridienne	Le nombre d'enfants prenant le repas de midi étant très nombreux, il est important de : <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre l'organisation de deux services de restauration ; - Renforcer l'encadrement pendant la garderie avant le repas des grands. la restauration scolaire pour le repas de midi est assuré par le SIVURS	Tous cycles	59 enfants	Passer à 4 employées
Temps périscolaire du soir (lundi, mardi, jeudi, vendredi)	Sur ce temps intervient: <ul style="list-style-type: none"> - La directrice de l'ALAE, - Deux animateurs qualifiés de l'ALAE, - Les bénévoles , - Des intervenants pour des activités sportives ou culturelles (sport, théâtre, arts plastiques, ateliers en bibliothèque...) Cet ALAE accueillera jusqu'à 18h30 chaque soir.	Tous cycles	25 à 30 enfants	Encadrement demandé par la DDCCS : <ul style="list-style-type: none"> -Un pour 10 enfants de moins de 6 ans - Un pour 14 enfants de plus de 6 ans

Temps extrascolaire du mercredi après midi	un accueil de loisirs (ALSH) géré par le SICOVAL la restauration scolaire pour le repas de midi est assuré par le SIVURS une garderie est assurée pour les enfants qui partent au centre de loisir de 12h à 12h15	Tous cycles	Entre 4 et 6 enfants	
--	--	-------------	----------------------	--

3. Organisation type pour une semaine de classe à l'école primaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h45-8h35	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE
8h45-11h45	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11h45-13h20	Pause méridienne ALAE	Pause méridienne ALAE	garderie Restauration CLSH	Pause méridienne ALAE	Pause méridienne ALAE
13h30-15h45	Classe	Classe	Accueil CLSH SICOVAL	Classe	Classe
15h45-16h15	ALAE - Goûter	ALAE - Goûter		ALAE - Goûter	ALAE - Goûter
16h15-17h15	NAP	NAP		APC	NAP
17h15-18h30	ALAE	ALAE		ALAE	ALAE

4. Le pilotage du PEDT - Les partenaires du projet :

La coordination du projet est assurée par :

COCHE Marie , conseillère municipale, Déléguée aux affaires scolaires

16, avenue des Coteaux 31320 Vigoulet Auzil

tel : 06-23-15-45-05

marie.coche@orange.fr

4.1. La structure de pilotage

a) Composition du comité de pilotage

Collège	Nom/prénom	fonction
Elus Vigoulet-Auzil	Jacques SEGERIC	Maire de Vigoulet-Auzil
	Marie COCHE	Déléguée aux affaires scolaires
Personnel municipal	Barbara LOGGIA	Directrice de l'ALAE
Enseignant éducation nationale	Lauriane CHEVALLIER	Directrice de l'École
Les parents d'élèves délégués	Eve GERMES	
	Amélie MOREAU	
	Carole PRIMAULT	
	Marie PACZUSZYNSKI	
Commission école	Sophie DE BOISSEZON	
	Virginie BOUSQUET	
Institutions	Bertrand LE ROY ou représentant	DDCS Haute-Garonne
	Jean-Charles PITEAU ou Madame BONZOM	CAF Haute -Garonne
	Jacques CAILLAUT ou représentant	DASEN

Pourra être invitée toute personne liée à ce projet, en particulier des représentants des partenaires institutionnels et des partenaires associatifs.

b) Périodicité :

Modalités de pilotage :

- au niveau technique, une réunion des intervenants éducatifs toutes les 6 semaines en période scolaire.
- au niveau politique, réunions 2 fois par an.

4.2. Les partenaires

a) Les partenaires institutionnels :

- o La Caisse d'Allocations Familiales
- o La DDCS
- o L'Éducation Nationale

b) Partenaires associatifs

- o Les Parents d'Élèves délégués
- o Les associations qui interviendront sur les activités péri éducatives (liste en cours d'élaboration).

c) Autres partenaires :

- o Toute personne qui accepte de partager ses passions ou son savoir-faire.

4.3. Élaboration du PEDT

Réunions préparatoires

DATES	OBJET
18 mai 2015	Rencontre avec Mr Gril, Directeur du Clap Midi-Pyrénées , présentation de la trame du PEDT.
19 mai 2015	Formation de la coordinatrice aux affaires scolaires à Montrejeau en présences de : François Mercier, Inspecteur de l'Education nationale Marie-Agnès Archimbaud Caisse d'allocation Familiales Elisabeth Lavigne et Nathalie Baudin, Direction Départementale de la Cohésion Sociale Philippe Gril, Directeur du Clap
19 mai 2015	Rencontre de la directrice de l'école et de la directrice de l'ALAE avec les élus

	locaux afin d'intégrer dans le PEDT les éléments relatifs à l'école.
4 juin 2015	Commission école, tarif de l'ALAE
8 juin 2015	Rencontre de la Directrice de l'ALAE sur les objectifs et projets 2015/2016 en lien avec l'école.
15 juin 2015	Projets 2015/2016 avec la directrice de l'ALAE
16 juin 2015	Finalisation du projet avec les différents partenaires : Mme Bonzon, Mme Chevalier, Mme Mary, M. Carrat, Mme Loggia, Mme Coche, Mme Bousquet, Mme Jany et M. Ségéric
19 juin 2015	Réunion à l'amphithéâtre de la CARSAT organisée par la CAF 31 pour les gestionnaires ALSH
20 juin 2015	Commission Ecole : tarifs ALAE

Quatrième partie

Modalités d'évaluation

Bilan/évaluation du projet

Un bilan et une évaluation annuelle seront établies à partir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs identifiés ci-dessous

Indicateurs quantitatifs

La fréquentation régulière, le nombre d'enfants participant aux activités, le succès rencontré par les ateliers et plus généralement à l'ALAE nous permettront d'évaluer nos actions.

Nombre d'enfants participants

Taux de participation régulière

Palmarès des ateliers

Indicateurs qualitatifs

- La régularité et la diversité des ateliers proposés devront être respectés, tout en suivant un bon équilibre et une bonne répartition sur l'année et entre tous les enfants selon leur classe d'âge.
- Il devra y avoir une grande cohérence entre le projet d'école et le projet éducatif de l'ALAE.
- Il conviendra de veiller à éviter la suractivité, respectant ainsi le rythme de vie des enfants et les besoins de repos adaptés à l'âge des enfants.

Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant

Le présent projet éducatif territorial est signé pour 3 ans. Il sert de base de travail à tous les autres projets et contrats signés sur la même période, notamment le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Ce PEDT peut être modifié par tout avenant qui sera jugé utile.

Le Projet Educatif Territorial a été signé à la mairie de Vigoulet-Auzil

le

Monsieur le Maire de Vigoulet-Auzil

Monsieur le Directeur de la Caisse
d'Allocations Familiales

Jacques SEGERIC

Jean-Charles PITEAU

Le Directeur Départemental de la
Cohésion Sociale de Haute-Garonne

Monsieur le Directeur Académique des
Services de l'Éducation Nationale

Bertrand LE ROY

Jacques CAILLAUT

Annexes

- lien de Dessin de ville

<https://www.dropbox.com/s/krr5osdh6dagq8i/Note%20de%20synht%C3%A8se%20et%20Avis%20Commission%20Urbanisme.pdf?dl=0>

- carte du territoire concerné
- tarifs de l'ALAE

CARTE de VIGOULET-AUZIL
Réalisation DESSIN de VILLE

